



# 2025 : un climat favorable et des récoltes abondantes sous nos latitudes

Les années 2023 et 2024 nous avaient apporté beaucoup de précipitations. Cette saison 2025 souligne une opposition marquée, avec une saison apicole qui s’est déroulée sous des conditions climatiques sèches et ensoleillées. Ces épisodes de pluviométrie ou de sécheresse intenses deviennent de plus en plus fréquents, conséquence directe du changement climatique. Selon la disponibilité des ressources à butiner, les miellées de 2025 ont été influencées de manière différente en fonction des régions : floraisons précoces, impact de la sécheresse, interruption/décalage des miellées, etc.

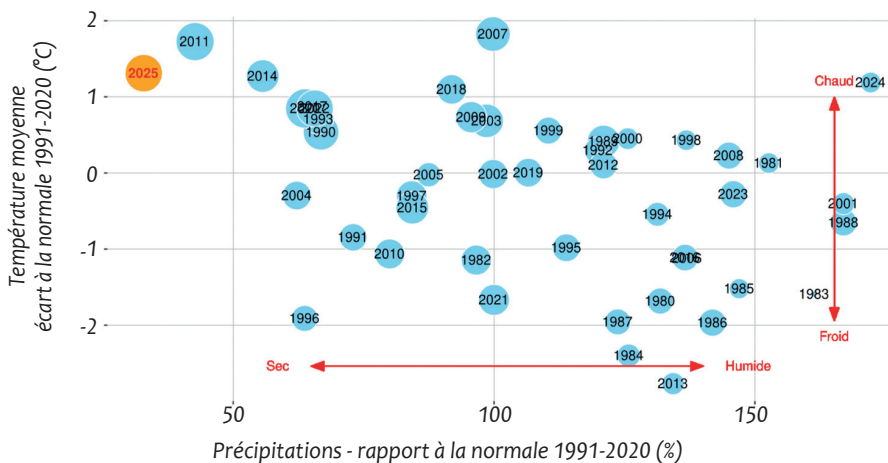
Les apiculteurs et leurs abeilles doivent faire preuve de résilience et s’adapter.

## Climat en 2025

En Belgique, le printemps 2025 a mis fin à plusieurs saisons consécutives de précipitations supérieures à la moyenne. Il s’est distingué comme le **printemps le plus sec enregistré** sur la période de référence 1991-2025, tout en figurant parmi les plus chauds de cette même période (Fig. 1). En effet, côté précipitations, seuls **54,4 mm** ont été enregistrés (la normale étant de 165,6 mm) (Fig. 2). Et côté températures, les valeurs relevées à Uccle (où se situe l’IRM (Institut Royal Météorologique)) ont été **majoritairement supérieures aux valeurs normales** (Fig. 3). Dans ce même contexte, le printemps 2025 a été **nettement plus ensoleillé que la moyenne**, totalisant **688 heures d’ensoleillement** pour une normale de 495 h. Il s’agit d’ailleurs du **troisième printemps le plus ensoleillé depuis 1887**, derrière 2011 et 2020. Ces conditions favorables ont de plus été accompagnées par une très faible vitesse moyenne du vent (record absolu le plus faible de 3,2 m/s égalé avec les années 1939 et 2017).

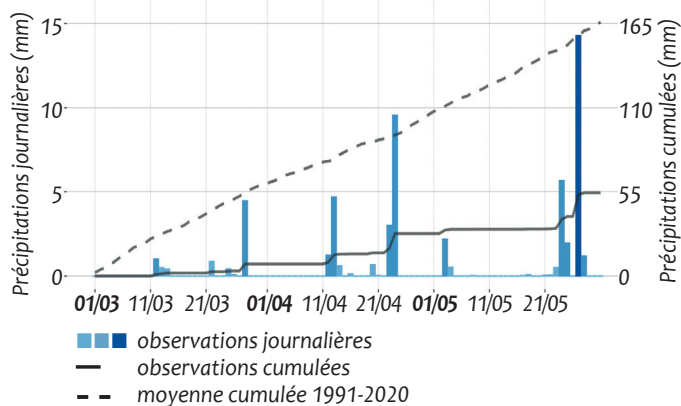


Figure 1 : Bilan climatologique à Uccle, printemps 2025  
La taille des bulles est proportionnelle au rapport à la normale 1991-2020 de l’insolation. Lien source : voir bibliographie en fin d’article

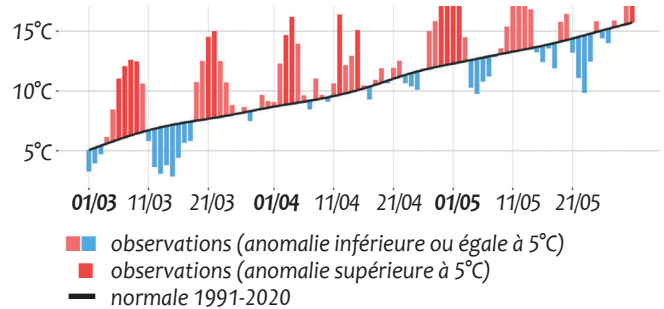


Ce printemps sec a été suivi par un été chaud, sec et plus ensoleillé que la moyenne. La période du 1er mars 2025 au 31 août 2025, combinant le printemps et l’été, représente ainsi la deuxième période la plus sèche depuis 1892. Sur la Figure 4, nous constatons que l’été 2025 est très proche de l’année record de 2022. Une température moyenne de 19,3°C, supérieure à la normale (17,9°C), a été enregistrée à Uccle, ainsi que deux vagues de chaleur officielles autour du

**Figure 2 : Quantités des précipitations, Uccle, printemps 2025**  
 Total de la saison : 54.4 mm (normale : 165.6 mm)  
 Nombre de jours de précipitations : 20 jours (normale : 43.5 jours)  
 Lien source : voir bibliographie en fin d'article



**Figure 3 : Température moyenne journalière, Uccle, printemps 2025**  
 Moyenne de la saison : 11.8°C (normale : 10.5°C)  
 Minimum absolu : -1.2°C, maximum absolu : 27.8°C (01/05)  
 Lien source : voir bibliographie en fin d'article

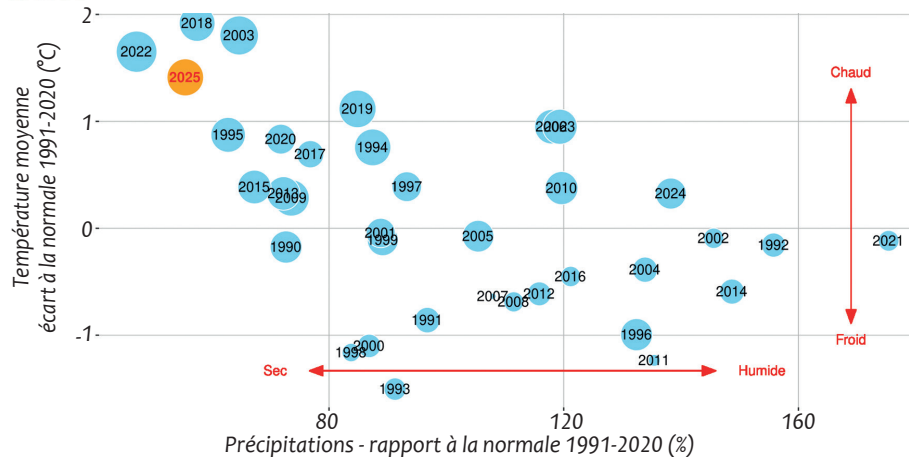


30 juin et du 12 août (Fig. 5). Les précipitations ont aussi été inférieures à la normale (130 mm alors que la normale est de 234 mm). Depuis 1991, seul l'été 2022 aura été plus sec (111 mm). Sur notre territoire belge, des différences importantes sont néanmoins relevées pour ce paramètre. Les précipitations les plus faibles ont été enregistrées dans les polders et en Campine (environ 50 % de la quantité normale), tandis que les plus importantes ont été observées dans les Ardennes et en Lorraine belge (environ 90 % de la quantité normale)<sup>1</sup>.

## Données des balances

Des miellées généreuses ont été récoltées au printemps et au début de l'été dans la plupart du territoire wallon et bruxellois. Dès le début du printemps 2025, la végétation s'est développée, offrant très tôt des ressources à prélever aux abeilles. Nous présentons en Figure 6 les gains de poids (valeurs médianes) enregistrés par le réseau de balances CBK pour chacune des provinces wallonnes et bruxelloise. Dans certaines régions, nous notons que les rentrées débutent doucement dès le 21 mars, premier jour du printemps. Le temps sec et chaud a créé rapidement des conditions propices au butinage et aux miellées. Une succession de différents paliers est ensuite observée, indiquant plusieurs miellées plus ou moins importantes. À l'échelle de la Wallonie, nous enregistrons une évolution différente des miellées en fonction des provinces (Fig. 6). La courbe la plus élevée de ce graphique correspond à celle de la province du Luxembourg.

**Figure 4 : Bilan climatologique à Uccle, été 2025**  
 La taille des bulles est proportionnelle au rapport à la normale 1991-2020 de l'insolation. Lien source : voir bibliographie en fin d'article



**Figure 5 : Température moyenne journalière, Uccle, été 2025**  
 Moyenne de la saison : 19.3°C (normale : 17.9°C)  
 Minimum absolu : 8.4°C, maximum absolu : 35.9°C (01/07)  
 Lien source : voir bibliographie en fin d'article

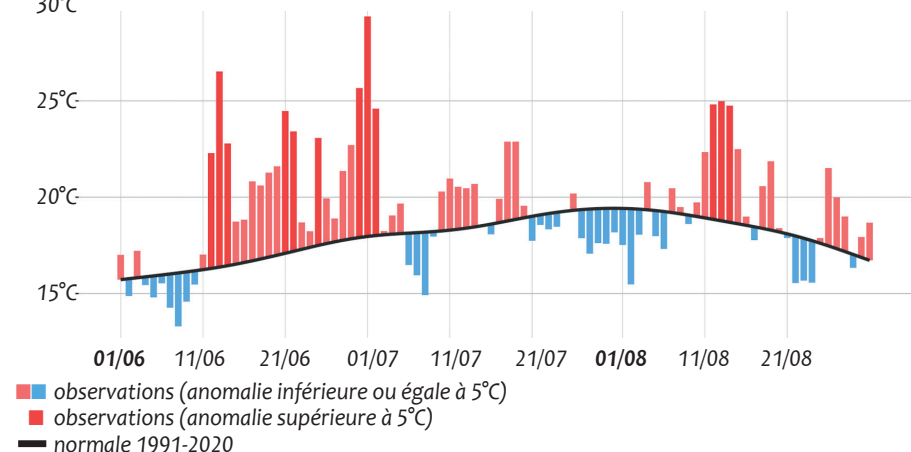


Figure 6 : Gains de poids (médianes) enregistrés par les balances CBK en fonction de la province belge entre le 1<sup>er</sup> mars et le 30 juillet 2025 (avec déduction des interventions des apiculteurs).  
Données issues de <https://meteoimiel.com>

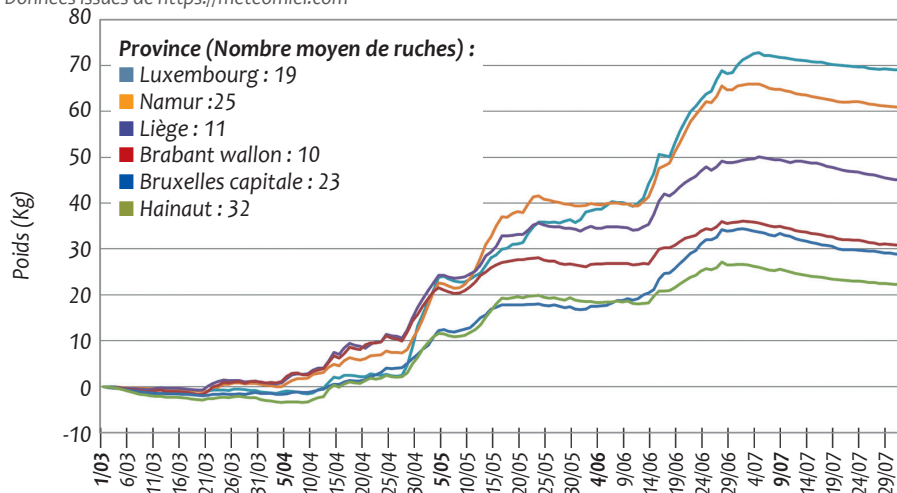


Figure 7 : Gains de poids (médianes) enregistrés par les balances CBK selon les régions françaises et l'ensemble de la Belgique, entre le 1<sup>er</sup> mars et le 30 juillet 2025 (avec déduction des interventions des apiculteurs).  
Données issues de <https://meteoimiel.com>

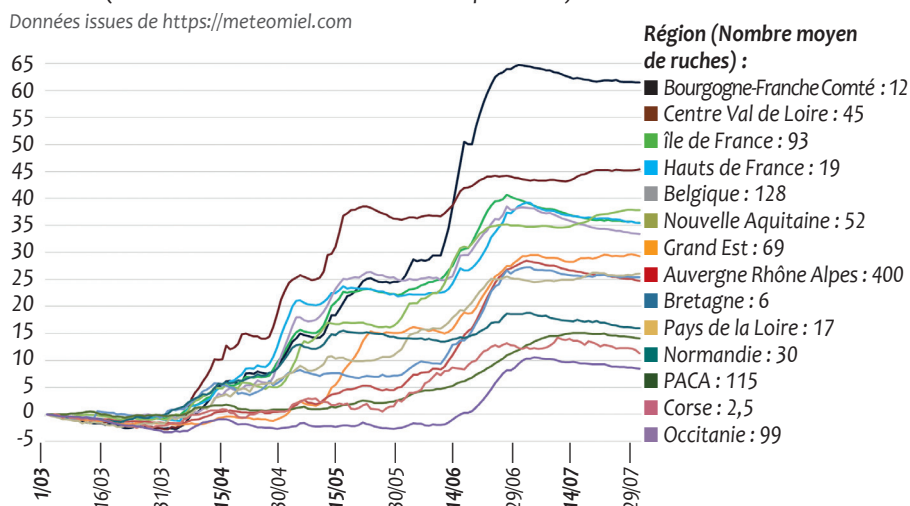
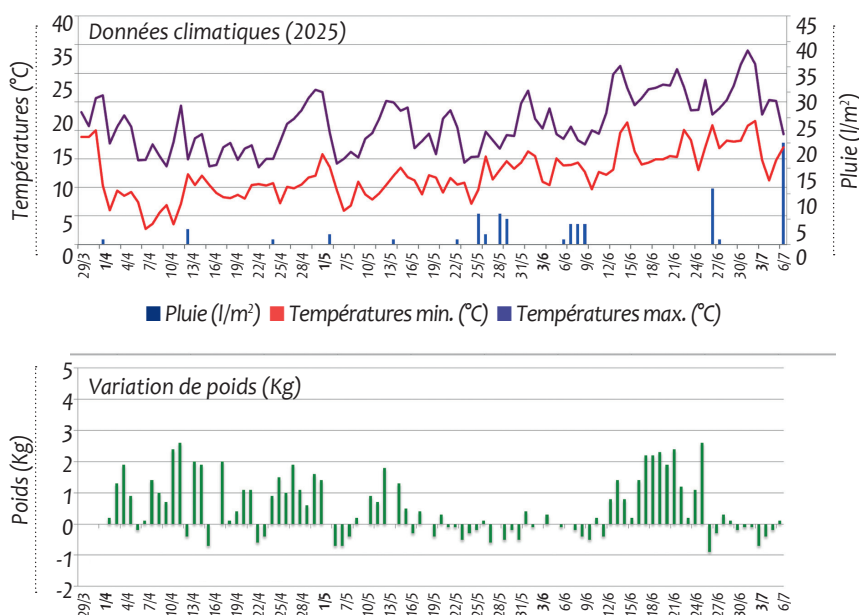


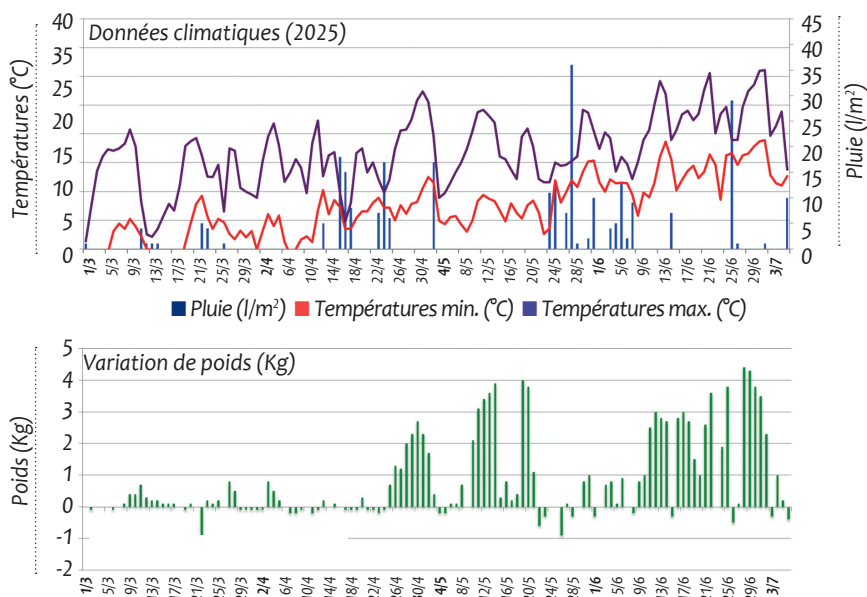
Figure 8 : Données climatiques et variations de poids enregistrées par la balance CAPAZ de Rebecq entre le 29 mars et le 6 juillet 2025



Avec ses températures plus froides et sa fraîcheur ambiante maintenue par le couvert boisé plus abondant, cette province débute doucement ses premières rentrées à la mi-avril, suivie d'une première miellée conséquente à partir du 26 avril. Les miellées sont ensuite généreuses et presque continues jusqu'aux alentours du 5 juillet. Au final, cette province enregistre le gain de poids le plus élevé, tout en débutant ses rentrées parmi les dernières. À l'opposé du graphique, la province du Hainaut présente les mêmes paliers initiaux, mais les miellées sont par la suite moins conséquentes. Comme partout en Wallonie, le printemps ensoleillé et sec a rapidement induit la floraison de nombreuses espèces mellifères dans le Hainaut. Les floraisons se sont ensuite enchaînées plus rapidement dans l'Ouest de la Wallonie, tandis qu'elles progressaient plus lentement dans l'Est. La sécheresse a ainsi été davantage marquée dans la province du Hainaut, tout comme celle du Brabant, induisant des rentrées moindres de miels. Une nouvelle illustration du fait que l'humidité du sol joue un rôle important pour obtenir des miellées abondantes. Dans les provinces au profil moins boisé, le climat chaud, sec et ensoleillé de 2025 a placé plus rapidement les plantes en situation de stress hydrique, rendant le nectar moins abondant et plus difficile à récolter. Alors que les régions de l'Est de la Wallonie, plus boisées ou plus riches en prairies avec des sols lourds et argileux, ont permis de conserver davantage l'humidité.

Globalement, la majorité des apiculteurs wallons et bruxellois sont néanmoins satisfaits de leurs récoltes, qui ont été abondantes en 2025 sur notre territoire. Alors que les conditions climatiques se sont montrées clémentes en Belgique, de fortes disparités ont été relevées en France. Les régions du Nord et du Centre de l'Hexagone ont également bénéficié d'un climat favorable et sont associées à des récoltes satisfaisantes, tandis que les apiculteurs du Sud ont été affectés par la sécheresse estivale, ce qui a freiné la floraison des végétaux, limité le butinage et réduit les rendements<sup>2</sup>. Sur la Figure 7, nous constatons cette tendance générale : les régions situées dans la moitié nord de la France ont bénéficié de miellées plus généreuses que celles du sud. Les plus faibles rentrées sont en

Figure 9 : Données climatiques et variations de poids enregistrées par la balance CAPAZ de Mürringen entre le 1<sup>er</sup> mars et le 6 juillet 2025



effet associées aux régions Occitanie et PACA, ainsi qu'à la Corse. À l'opposé, ce sont les régions centrales du Centre-Val de Loire et de la Bourgogne-Franche-Comté qui enregistrent les rentrées les plus abondantes, avec une miellée d'été particulièrement généreuse pour la Bourgogne-Franche-Comté. Mais cette dernière donnée est à considérer avec prudence car elle provient d'un nombre moyen de balances en activité dans cette région limité à 12.

Concernant les différentes provinces belges de Wallonie et de Bruxelles, deux exemples sont détaillés en Figures 8 et 9. Elles présentent respectivement les miellées enregistrées par les balances de Rebecq (situation centrale de RW, en province du Brabant wallon) et de Mürringen (extrême Est de RW, en communauté germanophone). Nous distinguons d'abord des différences au niveau des conditions climatiques entre les deux ruchers, avec des températures plus froides enregistrées à Mürringen, couplées à une quantité supérieure de pluie (25 jours de pluie avec un total de 253 l/m<sup>2</sup> contre 17 jours de pluie avec un total de 73 l/m<sup>2</sup> à Rebecq). Concernant les miellées (s'exprimant à travers les variations de poids, bâtonnets verts sur les Fig. 8 et 9), nous constatons que de larges périodes de rentrées sont observées dans les 2 ruchers, avec un décalage dans le temps lié aux différences de température. Les rentrées à Rebecq débutent tout début

avril tandis que celles de Mürringen ne commencent que le 26 avril. Un long trou de miellée (sans récolte) est observé à Rebecq de mi-mai à mi-juin, tandis que celui-ci est moins marqué à Mürringen. La récolte d'été reprend ensuite de mi-juin au 26 juin à Rebecq alors qu'elle se poursuit jusqu'à début juillet à Mürringen. En raison des températures plus chaudes et des précipitations moindres, la disponibilité des espèces mellifères a été de plus courte durée dans le Hainaut et dans le centre, en comparaison aux provinces de Liège et du Luxembourg.

## Caractéristiques des miels

Les conditions climatiques chaudes et sèches de cette année se reflètent directement au niveau de l'humidité des miels analysés au laboratoire du CARI (Fig. 10). La proportion de miels d'humidité supérieure à 18% est assez faible en 2025 : seulement 6% au printemps, 11% en été et 7% en moyenne sur un total de 256 miels analysés.

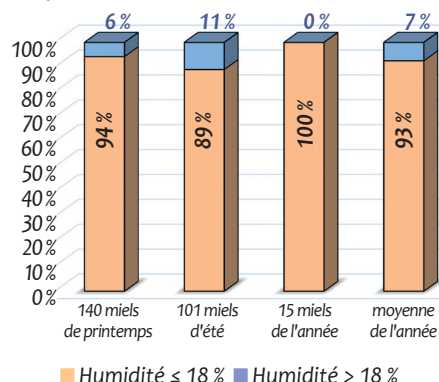
Ces conditions particulières ont également influencé l'origine florale des miels récoltés. La floraison précoce de cette année a favorisé la production et la récolte du nectar de saule (*Salix sp.*), que nous avons retrouvé dans la grande majorité des miels de printemps de nos régions. Après plusieurs années discrètes, le colza (*Brassica napus*) marque

également son retour dans une proportion élevée de nos miels de printemps, accompagné par l'aubépine (*Crataegus sp.*), tous deux favorisés par les conditions climatiques favorables observées au moment de leur floraison. À la suite de ce trio de tête, l'érable (*Acer sp.*), les fruitiers (*Malus*, *Pyrus* et *Prunus*), le pissenlit (*Taraxacum sp.*) ainsi que le marronnier (*Aesculus sp.*) constituent les espèces les plus fréquemment retrouvées. De belles miellées sur le Robinier faux-acacia (*Robinia pseudoacacia*) ont également pu être réalisées en 2025.

Concernant la miellée d'été, le nectar de ronces (*Rubus sp.*) reste omniprésent dans les miels de nos régions. Les conditions climatiques de cette année ont également été favorables au butinage des diverses espèces de trèfles (*Trifolium sp.*), dont le nectar est présent en proportion équivalente à celui de ronces. Le nectar de troènes (*Ligustrum sp.*), reconnaissable à ses arômes fruités typiques de cassis, est également très présent en zones urbaine et péri-urbaine. À l'opposé, en raison des conditions trop sèches, les nectars de châtaignier (*Castanea sativa*) et de tilleul (*Tilia sp.*) sont assez peu représentés. Le châtaignier reste néanmoins visité pour son pollen, dont nous relevons la présence fréquente lors des analyses polliniques réalisées par notre laboratoire.

Lors des années plus sèches, la présence de miellat est souvent observée de manière plus fréquente dans les miels car il fournit aux abeilles une ressource de substitution au nectar moins abondant. Cette saison 2025 fait exception : peu de miellat a été relevé dans les miels de nos régions analysés par notre laboratoire.

Figure 10 : Humidité des miels récoltés en 2025 en Wallonie et à Bruxelles



## Impact sur la récolte

En dehors de notre réseau de balances, nous réalisons également une enquête de suivi des miellées, en questionnant une cinquantaine d'apiculteurs. Avec leur aide, nous pouvons suivre l'évolution de la production moyenne des miellées depuis l'année 2000 (Fig. 11). Concernant l'année 2025, les réponses indiquent une production moyenne totale de 31 kg avec une miellée de printemps de 16,6 kg et une miellée d'été de 16,5 kg. Cette production moyenne totale est similaire à celles des années 2015 et 2023, récoltant respectivement 32 et 30 kg. Sur base de ces données, nous constatons que la production de 2025 est tout-à-fait satisfaisante et se place en 3<sup>ème</sup> position de la période étudiée (2000-2025), juste après l'année 2015 (32 kg) ainsi que l'année 2010 (40,9 kg) qui fut exceptionnelle.

Cette enquête nous permet également de suivre l'évolution du prix de vente du miel en différents formats (Fig. 12). Comme durant les années précédentes, l'évolution du prix au détail continue sa croissance positive et atteint une valeur moyenne de 16,87 € au kilo. Les valeurs moyenne concernant la vente en gros (14,82 €) et en vrac (11,00 €) sont à prendre avec précautions, les réponses étant peu nombreuses (11 et 7 réponses respectivement).

Nous avons décidé d'approfondir l'analyse en comparant le prix du pot (500 g) vendu par l'apiculteur et le prix de vente au kilo selon le format de vente de 5 grands commerces. En raison des écarts de prix importants observés entre ces différents grands magasins, nous avons choisi d'utiliser la médiane comme valeur de référence. Cette mesure présente l'avantage d'offrir une information comparable à la moyenne tout en étant nettement moins influencée par les valeurs extrêmes.

Comme en témoigne le Tableau 1, le prix médian pratiqué en magasin pour le miel vendu en format 500 g. correspond à 12,95 € le kilo, tandis que la médiane des prix proposés par les apiculteurs interrogés s'élève à 16,00 € le kilo. Pour le consommateur, le pot de 500 g. représente donc un coût d'environ 6,50 € en grande surface contre 8 € chez un apiculteur.

Figure 11 : Évolution des productions moyennes de miel par ruche en Wallonie et à Bruxelles (2000-2025)

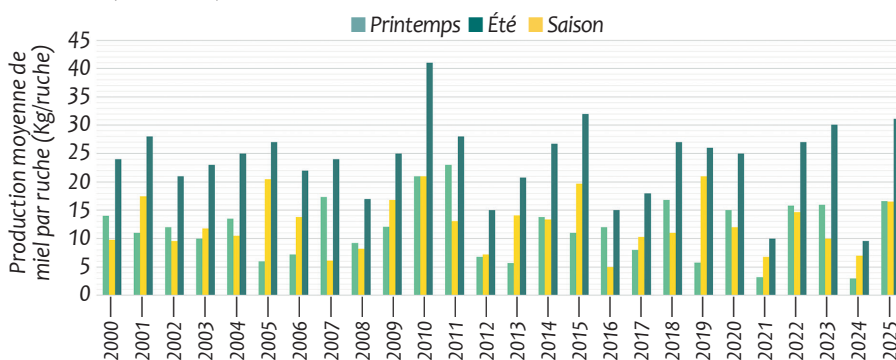


Figure 12 : Évolution du prix moyen de vente des miels au kilo en Wallonie et à Bruxelles (2000-2025)

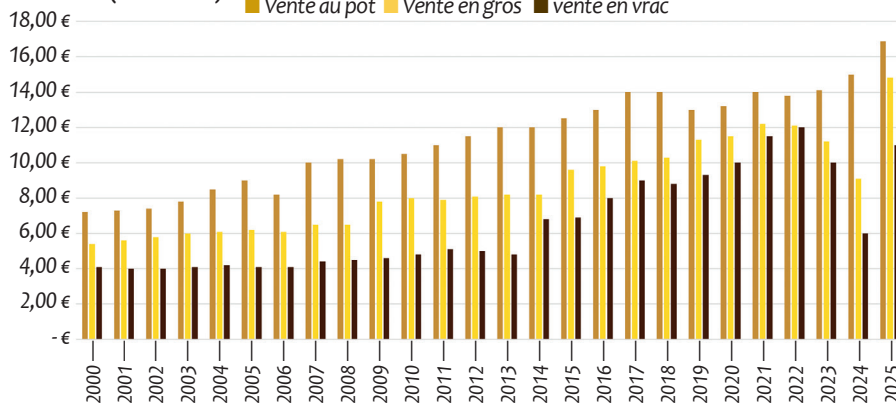


Tableau 1 : Comparaison des médianes des prix de vente (août 2025) des différents miels toutes fleurs recensés au sein de 5 grands magasins (Delhaize, Colruyt, Aldi, Carrefour et Bijenhof)

	Prix médian du miel toutes fleurs au kilo (€)			
	Miel non Bio		Miel Bio	
	UE	Hors UE	UE	Hors UE
≤ 250 g	14,50 (n = 9)	9,26 (n = 2)	15,16 (n = 5)	22,6 (n = 2)
≤ 500 g	12,95 (n = 27)	11,92 (n = 15)	7,7 (n = 10)	7,21 (n = 2)
≤ 1 kg	11,85 (n = 2)	7,85 (n = 2)	NA (n = 0)	NA (n = 0)
VRAC	6,35 (n = 3)	7,35 (n = 1)	8,65 (n = 7)	7,63 (n = 4)

n = nombre d'échantillons

Notons qu'un prix proposé par les apiculteurs supérieur aux grandes surfaces ne semblerait pas être un problème si l'on se réfère à notre enquête réalisée lors de la foire agricole de Libramont 2025 : celle-ci indiquait notamment que plus de 70 % des répondants étaient prêts à déboursier 10 € par pot si le miel était de qualité différenciée (Abeilles&Cie n°226, page 7). Cette observation rappelle également qu'il est important d'établir un prix « juste », à la fois pour le consommateur et pour le producteur. L'estimation des coûts de production, permettant de couvrir les charges supportées par le producteur et de valoriser son travail, doit rester cohérente avec les attentes du marché.

Dans cette optique, nous allons lancer une nouvelle enquête afin d'estimer ce coût de production. Si vous souhaitez y participer, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante : [vanesse@cari.be](mailto:vanesse@cari.be).

## Impact sur les colonies

Le questionnaire que nous envoyons aux apiculteurs dans le cadre de l'enquête sur le suivi des miellées nous permet également de visualiser la dynamique de populations des colonies en Wallonie et à Bruxelles. Sur base des réponses obtenues, nous constatons que le nombre moyen de colonies est

plus élevé en 2025 par rapport à 2024 (Fig. 13), probablement grâce aux conditions météorologiques plus favorables au développement des colonies.

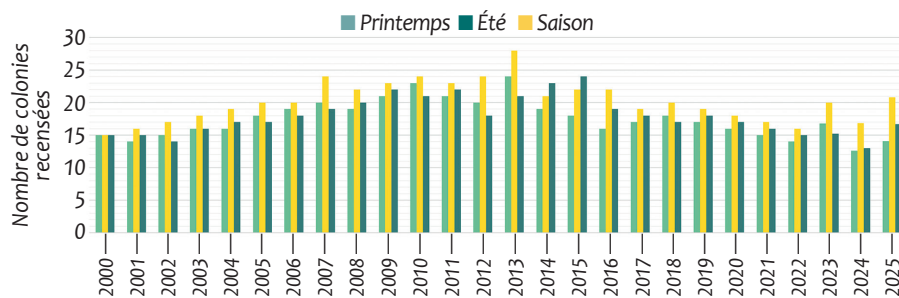
Plus précisément, l'année 2025 indique une moyenne de 17 colonies par rucher sur la saison, ce qui représente un chiffre légèrement en hausse par rapport à ces 5 dernières années. Cependant, le nombre moyen de colonies pour la saison est inférieur au nombre de colonies en été. Cela peut s'expliquer par un retrait de colonies par certains des apiculteurs questionnés (pour diverses raisons : vente, maladie,...) ou bien par une mortalité liée à d'autres facteurs (tels que le varroa, le frelon asiatique, etc..).

Pour aller plus loin : les chiffres détaillés concernant le taux de mortalité hivernale et les causes potentielles sont disponibles dans ce numéro (voir p.11, résultats de l'enquête COLOSS, rédigé par Louis Hautier et Gilles San Martin).

## En conclusion

Après une année 2024 difficile pour les apiculteurs wallons et bruxellois, la saison 2025 a permis une récolte satisfaisante pour la plupart des apiculteurs de nos régions. La production moyenne totale est de 31 kg par colonie, avec un rendement moyen très similaire entre le printemps et l'été. De plus, les conditions climatiques sèches de 2025 ont permis à la majorité du secteur de produire un miel avec une teneur optimale en eau, propice à une bonne conservation de celui-ci.

Figure 13 : Évolution du nombre moyen de colonies dans les ruchers enquêtés en 2025



Les conditions climatiques chaudes, sèches et ensoleillées de 2025 ont encouragé des floraisons précoces et généreuses, favorisant la sortie des abeilles dès le début du printemps. À l'échelle de la Belgique, des disparités entre provinces sont observées avec des récoltes supérieures dans les provinces de l'est de la Wallonie par rapport aux provinces de l'ouest ou du centre, s'expliquant par un décalage des floraisons et donc des ressources à butiner. Le Nord et le Centre de la France enregistrent également des récoltes satisfaisantes tandis que les apiculteurs du Sud de la France ont subi une sécheresse estivale marquée, qui a induit le freinage des floraisons et réduit considérablement les miellées.

Il nous reste à vous souhaiter une bonne récolte 2026, sous un climat propice offrant de belles ressources à butiner aux abeilles et autres pollinisateurs, en espérant un impact limité des espèces invasives.

### Références bibliographiques

Figure 1 - <https://www.meteo.be/fr/climat/climat-de-la-belgique/bilans-climatologiques/2025/printemps#&gid=1&pid=5>

Figure 2 - <https://www.meteo.be/fr/climat/climat-de-la-belgique/bilans-climatologiques/2025/printemps#&gid=1&pid=3>

Figure 3 - <https://www.meteo.be/fr/climat/climat-de-la-belgique/bilans-climatologiques/2025/printemps#&gid=1&pid=1>

Figure 4 - <https://www.meteo.be/fr/climat/climat-de-la-belgique/bilans-climatologiques/2025/ete#&gid=1&pid=5>

Figure 5 - <https://www.meteo.be/fr/climat/climat-de-la-belgique/bilans-climatologiques/2025/ete#&gid=1&pid=1>

1 - [https://www.meteo.be/resources/climatology/pdf/bilan\\_climatique\\_saisonnier\\_2025\\_S3.pdf](https://www.meteo.be/resources/climatology/pdf/bilan_climatique_saisonnier_2025_S3.pdf)

2 - [https://interapi.fr/wp-content/uploads/2025/11/CP\\_InterApi\\_Estimation\\_Prod\\_Miel\\_2025-18112025.pdf](https://interapi.fr/wp-content/uploads/2025/11/CP_InterApi_Estimation_Prod_Miel_2025-18112025.pdf)

